

Informations sur les cinq premières plateformes d'exécution et cinq premiers intermédiaires

TOP 5 DES PLATEFORMES DE NÉGOCIATION POUR LES ORDRES RETAIL

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILÉS — ACTIONS & CERTIFICATS REPRÉSENTATIFS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	46,46%	46,47%	27,72%	18,75%	2,47%
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	31,77%	30,54%	19,62%	10,92%	1,87%
Euronext Paris MIC: XAMS	21,77%	22,99%	13,46%	9,53%	1,22%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	79,17%	73,82%	45,84%	27,98%	3,39%
Euronext Paris MIC: XPAR	15,41%	19,44%	12,48%	6,97%	0,52%
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	5,42%	6,74%	4,38%	2,36%	0,33%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	55,51%	55,38%	35,41%	19,98%	2,78%
Euronext Paris MIC: XPAR	34,03%	34,76%	21,79%	12,97%	3,22%
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	10,46%	9,86%	6,29%	3,57%	0,45%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(B) INSTRUMENTS DE DETTE (I) OBLIGATIONS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWLPH3KM7YV2SFQL84	99,92%	99,88%	2,68%	97,27%	0,00%
Euronext Brussels MIC: XBRU	0,08%	0,12%	0,06%	0,06%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(C) DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT (II) SWAPS, FORWARDS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(E) DÉRIVÉS SUR DEVICES (II) SWAPS, FORWARDS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR DEVICES				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(G) DÉRIVÉS SUR ACTIONS (II) SWAPS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR ACTIONS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(H) DÉRIVÉS TITRISÉS (I) WARRANTS ET DÉRIVÉS SUR CERTIFICATS PRÉFÉRENTIELS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Euronext Paris MIC: XPAR	50,44%	89,74%	68,72%	21,02%	26,49%
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	49,52%	10,07%	5,38%	4,69%	9,09%
Euronext Brussels MIC: XBRU	0,04%	0,20%	0,00%	0,20%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(H) DÉRIVÉS TITRISÉS (II) AUTRES DÉRIVÉS TITRISÉS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Euronext Paris MIC: XAMS	65,44%	61,82%	43,33%	18,49%	2,34%
Euronext Amsterdam MIC: XPAR	34,51%	37,82%	26,01%	11,80%	1,02%
Euronext Brussels MIC: XBRU	0,05%	0,37%	0,2%	0,07%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(K) PRODUITS INDICIELS COTÉS (ETP) [FONDS INDICIELS COTÉS (ETF), EXCHANGE TRADED NOTES (ETN) ET EXCHANGE TRADED COMMODITIES (ETC)]				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	97,96%	92,11%	39,47%	52,63%	10,53%
Euronext Brussels MIC: XBRU	2,04%	7,89%	2,63%	5,26%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(M) AUTRES INSTRUMENTS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Euronext Paris MIC: XPAR	75,46%	76,90%	52,03%	24,87%	8,12%
Euronext Amsterdam MIC: XAMS	24,54%	23,10%	1,52%	21,57%	0,25%

TOP 5 DES INTERMÉDIAIRES POUR LES ORDRES RETAIL

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILÉS — ACTIONS & CERTIFICATS REPRÉSENTATIFS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)					
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	54,15%	45,85%	6,71%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)					
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	56,04%	43,96%	6,54%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	64,65%	35,35%	7,43%
(iv) Niveaux pas de cotation/liquidité non disponibles					
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	57,09%	42,91%	9,33%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(G) DÉRIVÉS SUR ACTIONS (I) OPTIONSET FUTURES ADMIS À LA NÉGOCIATION SUR UNE PLATEFORME DE NÉGOCIATION				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
JP Morgan Securities PLC LEI: K6Q0W1PS1L104IQL9C32	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(H) DÉRIVÉS TITRISÉS (I) WARRANTS ET DÉRIVÉS SUR CERTIFICATS PRÉFÉRENTIELS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	55,70%	44,30%	8,66%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(H) DÉRIVÉS TITRISÉS (II) AUTRES DÉRIVÉS TITRISÉS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	84,62%	15,38%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(K) PRODUITS INDICIELS COTÉS (ETP) [FONDS INDICIELS COTÉS (ETF), EXCHANGE TRADED NOTES (ETN) ET EXCHANGE TRADED COMMODITIES (ETC)]				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	100,00%	100,00%	0,00%	100%	15,64%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(M) AUTRES INSTRUMENTS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG SA LEI: 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	92,08%	92,25%	0,00%	100%	0,00%
BNP PARIBAS FORTIS LEI: KGCEPHLVKVRZY01T647	2,60%	4,20%	0,22%	0,08%	0,02%
KBC SECURITIES LEI: 2138005SP78ELT822P61	5,31%	3,53%	0,00%	100%	0,00%
BPOST BANQUE SA LEI: 529900CQ5X4PTEPSZW88	0,01%	0,02%	0,00%	100%	0,00%

TOP 5 DES PLATEFORMES DE NÉGOCIATION POUR LES ORDRES DES CLIENTS PROFESSIONNELS

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILÉS — ACTIONS & CERTIFICATS REPRÉSENTATIFS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE
(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	100,00%	100,00%	95,83%	4,17%	100,00%
(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)					
Euronext Brussels MIC: XBRU	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(B) INSTRUMENTS DE DETTE (I) OBLIGATIONS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWLFH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(B) INSTRUMENTS DE DETTE (II) INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(C) DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT (II) SWAPS, FORWARDS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(E) DÉRIVÉS SUR DEVISES (II) SWAPS, FORWARDS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR DEVISES				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWL FH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(G) DÉRIVÉS SUR ACTIONS (II) SWAPS ET AUTRES DÉRIVÉS SUR ACTIONS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWLFH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(L) QUOTAS D'ÉMISSION				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
Belfius Bank SA LEI: A5GWLFH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

TOP 5 DES INTERMÉDIAIRES POUR LES ORDRES DES CLIENTS PROFESSIONNELS

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(A) ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILÉS — ACTIONS & CERTIFICATS REPRÉSENTATIFS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	NON				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS

(i) Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)

Kepler Cheuvreux Paris SA LEI : 9695005EOZG9X8IRJD84	95,09	95,07%	53,09%	46,91%	0,00%
JP Morgan Securities PLC LEI : K6Q0W1PS1L104IQL9C32	4,49%	4,48%	53,24%	46,76%	0,00%
JP Morgan AG LEI : 549300ZK53CNGEEI6A29	0,42%	0,45%	79,41%	20,59%	0,00%

(ii) Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (de 80 à 1999 transactions par jour)

Kepler Cheuvreux Paris SA LEI : 9695005EOZG9X8IRJD84	82,84%	72,75%	51,13%	48,87%	0,00%
JP Morgan AG LEI : 549300ZK53CNGEEI6A29	10,66%	13,97%	26,51%	73,49%	0,00%
JP Morgan Securities PLC LEI : K6Q0W1PS1L104IQL9C32	6,50%	13,28%	64,14%	35,86%	0,00%

(iii) Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (de 0 à 79 transactions par jour)

Kepler Cheuvreux Paris SA LEI : 9695005EOZG9X8IRJD84	100,00%	100,00%	1,24%	98,76%	0,00%
---	---------	---------	-------	--------	-------

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(M) AUTRES INSTRUMENTS				
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI				
CINQ PREMIERS INTERMÉDIAIRES CLASSÉS PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	POURCENTAGE D'ORDRES PASSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES AGRESSIFS	POURCENTAGE D'ORDRES DIRIGÉS
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG SA LEI : 9CZ77VVMR36CYD5TZBS50	100,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%

TOP 5 DES PLATEFORMES DE NÉGOCIATION POUR LES SECURED FINANCING TRANSACTIONS

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(B) INSTRUMENTS DE DETTE (I) OBLIGATIONS	
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI	
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE
Belfius Bank SA LEI: A5GWLFH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%

CATÉGORIE D'INSTRUMENT	(B) INSTRUMENTS DE DETTE (II) INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	
INDIQUER SI <1 ORDRE EXÉCUTÉ EN MOYENNE PAR JOUR OUVRABLE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	OUI	
CINQ PREMIÈRES PLATEFORMES D'EXÉCUTION CLASSÉES PAR VOLUMES DE NÉGOCIATION (ORDRE DÉCROISSANT)	PROPORTION DU VOLUME D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU VOLUME TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE	PROPORTION DU NOMBRE D'ORDRES EXÉCUTÉS EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DANS CETTE CATÉGORIE
Belfius Bank SA LEI: A5GWLFH3KM7YV2SFQL84	100,00%	100,00%

Synthèse de l'analyse de la qualité d'exécution de vos ordres en 2020

Conformément aux obligations d'information prévues par la directive MiFID II, nous vous proposons chaque année une synthèse de la qualité d'exécution de vos ordres d'investissement. Ce document a pour objectif de vous expliquer comment Belfius Banque a procédé en 2020 pour obtenir le meilleur résultat possible lorsque la banque a exécuté ou transmis vos ordres à un intermédiaire financier.

Ce document n'est pas exhaustif et nous vous conseillons de compléter ces informations en consultant notre «Politique d'exécution optimale des transactions en instruments financiers» publiée sur belfius.be/mifid.

Pour rappel, MiFID II (Markets in Financial Instruments Directive) est une directive européenne qui fixe les règles auxquelles doivent se plier les établissements financiers qui fournissent des services d'investissement et/ou des services auxiliaires afin de mieux vous protéger en tant qu'investisseur, que vous soyez professionnel ou pas.

(a) L'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution.

Belfius Banque s'engage à effectuer toutes les démarches nécessaires pour vous assurer la meilleure exécution possible de vos ordres d'investissement. Pour y arriver, la banque est tenue de prendre en compte des facteurs d'exécution tels que le prix, les coûts, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre ou toute autre considération relative à l'exécution. Cependant, la banque accorde une importance particulière au prix total que vous payez afin d'atteindre, en principe, le meilleur résultat possible. Ce prix total comprend le prix payé pour l'instrument financier et les coûts de transaction correspondants (frais d'exécution, de compensation, de règlement, taxes et autres frais payés au tiers ainsi que les frais de change dans le cas d'investissement dans une autre devise que l'euro).

Pour les ordres en instruments financiers cotés en Bourse exécutés pour nos clients de détail, le meilleur prix sera, dans la majorité des cas, obtenu sur le marché le plus liquide, c'est-à-dire celui qui présente la plus grande capacité à acheter ou à vendre rapidement les actifs qui y sont cotés. Lors de la création d'un ordre, un marché de référence est proposé par défaut. Il s'agit généralement celui qui a le volume moyen le plus élevé. Si plusieurs marchés sont considérés comme liquides, Belfius choisit le marché qui propose les frais les moins élevés. Dans ce cadre, la banque assure un suivi de la pertinence du marché de référence.

Pour les obligations liquides (instruments de dette), Belfius privilégie le critère du prix total. Pour les obligations moins liquides, c'est la probabilité d'exécution par rapport à la taille de l'ordre qui est le critère le plus important. Compte tenu de la spécificité du marché obligataire, les transactions de gré à gré («over-the-counter») - c'est-à-dire celles qui sont conclues directement entre le vendeur et l'acheteur - occupent toujours une part de marché significative. La fixation et la transparence des prix ne sont donc pas seulement obtenues sur les lieux d'exécution, mais sont aussi données par les fournisseurs de liquidité, y compris Belfius Banque. Dans ce cas, la banque agit occasionnellement comme internalisateur systématique (Systematic Internaliser) - c'est-à-dire qu'elle exécute vos ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation, en se portant directement contrepartie de vos ordres.

(b) Les éventuels liens étroits, des conflits d'intérêts et des participations communes avec une ou plusieurs des plateformes utilisées pour exécuter les ordres.

Belfius Banque a conclu une alliance stratégique avec Kepler Cheuvreux qui agit comme intermédiaire financier pour l'exécution des instruments financiers cotés en Bourse, permettant à Belfius d'augmenter sa capacité d'exécution lorsque nous faisons appel à un intermédiaire financier.

(c) Les accords particuliers conclus avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus.

En 2020, Belfius n'a pas conclu d'accord particulier avec des plateformes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, les remises ou avantages non monétaires obtenus.

(d) Les éventuels facteurs ayant conduit à modifier la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise.

En 2020, rien n'indique qu'une modification de la liste des plateformes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de la banque aurait permis de meilleurs résultats pour l'exécution des ordres des clients.

(e) La manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment les diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres.

Belfius apporte le même soin à tous les ordres, qu'ils émanent de clients professionnels ou de détail. Dans ce cadre, 2 types de services vous sont proposés :

- Belfius exécute votre ordre
- Belfius transmet votre ordre à un intermédiaire financier qui l'exécute pour le compte de la banque

Lorsque nous faisons appel à un intermédiaire financier, nous choisissons celui qui est le plus susceptible d'obtenir le meilleur résultat possible pour vous, en tenant compte du prix et des coûts.

Pour les instruments financiers cotés sur Euronext pour le compte de clients de détail, Belfius exécute elle-même les ordres. En revanche, les ordres à exécuter sur d'autres marchés sont transmis directement à des intermédiaires financiers. Et s'il s'agit de clients professionnels, Belfius Banque travaille exclusivement avec des intermédiaires financiers.

Pour les instruments obligataires exécutés pour le compte de clients de détail, Belfius Banque fait principalement appel à des plateformes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facility ou MTF) exploitées par un prestataire de services d'investissement ou une entreprise de marché (Tradeweb, Bloomberg, etc.). L'exécution d'un ordre résulte d'un «Request for Quote» adressé à plusieurs apporteurs de liquidité avec l'objectif d'obtenir le meilleur résultat possible.

Pour les obligations et par extension les autres instruments financiers non cotés pour le compte de clients professionnels, Belfius Banque joue le rôle de place d'exécution (Execution Venue). Et pour les obligations d'émetteurs belges, Belfius Banque, en tant que société de placements, agit comme internalisateur systématique (Systematic Internaliser).

Belfius Banque contrôle régulièrement ses intermédiaires financiers afin de s'assurer du bon respect de ses instructions en vue de garantir la meilleure exécution de vos ordres.

(f) Les autres critères qui ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients non-professionnels, et la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client.

Belfius Banque se réserve le droit de donner la priorité à l'impact de la taille de l'ordre, spécifiquement en ce qui concerne les ordres soignés (care orders) en instruments financiers cotés sur la plateforme de négociation.

(g) La manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575 de la Commission du 8 juin 2016 complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil concernant les marchés d'instruments financiers par des normes techniques de réglementation relatives aux données que doivent publier les plateformes d'exécution sur la qualité d'exécution des transactions (cf. «RTS 27»).

Pour les instruments financiers cotés exécutés pour le compte de clients de détail, nous nous appuyons sur des données livrées par un fournisseur externe de données de marché afin de démontrer périodiquement qu'en retenant le marché le plus liquide - tel que défini comme lieu d'exécution par défaut - la banque respecte son devoir de meilleure exécution en termes de prix total payé par le client. Belfius Banque est donc en mesure d'obtenir de manière régulière le meilleur prix total.

En ce qui concerne les obligations, Belfius Banque fait appel à un outil d'analyse des coûts de transaction TCA (Transaction Cost Analysis) qui lui permet a posteriori de faire la preuve de l'exécution optimale des ordres par rapport aux critères et aux tolérances telles que définis dans les «Règles d'exécution respectives».

(h) La manière dont l'entreprise d'investissement a éventuellement utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE.

En 2020, Belfius Banque n'a pas utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication pour l'analyse de la meilleure exécution.